
Tableau des demandes de
remboursement des dépenses en
immobilisations fédérales et
provinciales
**Commission des eaux usées du
Grand Moncton**

31 décembre 2018

Rapport des auditeurs indépendants	1-2
Tableau des demandes de remboursement des dépenses en immobilisations fédérales et provinciales	3
Note complémentaire	4

Rapport des auditeurs indépendants

À l'intention de la direction de la
Commission des eaux usées du Grand Moncton

Nous avons effectué l'audit du tableau des demandes de remboursement des dépenses en immobilisations fédérales et provinciales pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement ci-après « le tableau »). Le tableau a été préparé par la direction de la Commission des eaux usées du Grand Moncton conformément à la méthode de comptabilité qui est décrite à la note 1.

Responsabilité de la direction pour le tableau

La direction de la Commission des eaux usées du Grand Moncton est responsable de la préparation du tableau conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note 1, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière est acceptable dans les circonstances pour la préparation du tableau, et du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le tableau, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le tableau ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans le tableau. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du tableau afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du tableau.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le tableau des demandes de remboursement des dépenses en immobilisations fédérales et provinciales pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 1.

Référentiel comptable et restrictions à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 afférente au tableau qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de fournir de l'information à la Société de développement régional (« SDR ») et à Infrastructure Canada (« IC »). En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à la Commission des eaux usées du Grand Moncton, à la RDC et à IC et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que la Commission des eaux usées du Grand Moncton, la SDR et IC.

 DELOITTE *SEUCR/s.r.l.*

Comptables Professionnels Agréés

15 février 2019

Commission des eaux usées du Grand Moncton

Tableau des demandes de remboursement des dépenses en immobilisations fédérales et provinciales

au 31 décembre 2018

Réclamation n°	Date de la réclamation	Période couverte	Total des coûts admissibles	Réclamation à la province	Province Total pour le projet	Réclamation au fédérale	Fédéral Total pour le projet	Total Réclamation
Solde de réclamation, début d'année					21 617 440		21 305 136	
2018-06	31 janvier 2018	1er jan 2018 - 30 jan 2018	1 552 220	388 055	21 229 385	517 407	20 787 729	905 462
2018-07	28 février 2018	31 jan 2018 - 28 fév 2018	1 397 528	349 382	20 880 003	465 843	20 321 886	815 225
2018-08	12 mars 2018	1er mar 2018 - 12 mar 2018	751 915	187 877	20 692 126	250 638	20 071 248	438 515
2018-09	11 mai 2018	12 mar 2018 - 10 mai 2018	2 397 883	599 573	20 092 553	799 298	19 271 950	1 398 871
2018-10	15 juin 2018	11 mai 2018 - 13 juin 2018	1 153 915	288 479	19 804 074	384 644	18 887 306	673 123
2018-11	17 juillet 2018	14 juin 2018 - 11 juil 2018	347 081	86 770	19 717 304	115 694	18 771 612	202 464
2018-12	17 juillet 2018	14 juin 2018 - 11 juil 2018	945 397	236 349	19 480 955	315 132	18 456 480	551 481
2018-13	9 août 2018	11 juil 2018 - 9 août 2018	211 469	52 867	19 428 088	70 490	18 385 990	123 357
2018-14	31 août 2018	9 août 2018 - 31 août 2018	244 590	61 148	19 366 940	81 530	18 304 460	142 678
2018-15	30 septembre 2018	1er sep 2018 - 30 sep 2018	808 951	202 238	19 164 702	269 652	18 034 808	471 890
2018-16	7 novembre 2018	1er oct 2018 - 7 nov 2018	475 301	118 486	19 046 216	156 772	17 878 036	275 258
2018-17	6 décembre 2018	7 nov 2018 - 30 nov 2018	591 042	149 281	18 896 935	196 988	17 681 048	346 269
2018-18	2 janvier 2019	1er déc 2018 - 31 déc 2018	1 043 837	260 959	18 635 976	347 089	17 333 959	608 048
Solde de réclamation, fin d'année					18 635 976		17 333 959	
Total des frais de réclamation fiscale			11 921 129	2 981 464		3 971 177		6 952 641

La note complémentaire est partie intégrante du présent tableau.

1. Description de l'entreprise

Le tableau de la Commission est préparé conformément aux exigences énoncées au paragraphe 9(b) des ententes de contribution de la Société de développement régional (« SDR ») et d'Infrastructure Canada (« IC »).